



Socialement responsable

FÉDÉRATION C.F.T.C.

Chimie Mines Textile Energie

Secteur Mines

le 15 juin 2017

Compte rendu du CA de l'ANGDM le 1^{er} juin 2017

Approbation du CA du 28 février 2017.

Communication du Président et du directeur général qui nous signale l'ouverture de l'espace bénéficiaire sur internet, le 10 avril 2017 ; à ce jour, 1400 personnes sont inscrites.

Contentieux mineurs licenciés de 1948 et 1952 :

33 dossiers ont été réglés pour la somme de 1M400 €

Une réunion publique a eu lieu à La Bussières où 140 personnes se sont déplacées.

Le rapport d'activité est publié. La plateforme téléphonique est en progression, par contre pas d'amélioration sur l'enquête de satisfaction (mot du DG, augmenter notre savoir faire), les Fédérations ont pris acte.

Validation des travaux des comminions :

Bilan du FNASS au 31/3/2017, fonds 378.747 €.

La CFTC a demandé d'ouvrir un débat pour l'utilisation de ce fonds.

La commission soumet à l'approbation du CA la modification du règlement national ASS concernant la RBG applicable au 1^{er} janvier 2018. Les Fédérations ont voté à l'unanimité ce changement qui est une avancée pour nos ayants droit.

Adoption du Budget CASC :

La commission émet un avis favorable pour que le CA approuve le solde de la dotation du CAS au 31/03/2017.

- Chèques vacances 2017 : 36.654,64 €
- Activités des enfants 2017 : 3.548,88 €
- Activités de proximité 2017 : 25.583,38

Pour la Bourse des mines, les Fédérations ont demandé également que s'ouvre un débat pour 2018 pour la revalorisation qui n'a plus eu lieu depuis 5 ans.

Budget rectificatif Programme 174 :

Adopté à l'unanimité.

Moins 15000000 € consommés par rapport à l'année précédente.

Approbation du marché séjour vacances longue durée :

Les Fédérations ont émis en séance des inquiétudes quant au changement d'opérateur pour Saint-Gildas. Après quelques explications du responsable du marché, celui-ci est adopté à la majorité sauf la CFDT.

Suivi post-professionnel dans le centre Midi :

Les administrateurs CGT et CFTC sont intervenus pour dénoncer l'absence de matrice dans cette région, ce qui est une anomalie.

Le prêt à usage pour Saint Gildas est reconduit pour 4 années supplémentaires.

Approbation du marché des séjours spécifiques (Handicap PMR) :

Suivi COP :

La CFTC est intervenue pour dénoncer les données fiscales transmises par la DG FIP. En effet, la version du logiciel CASSIS et les feuilles d'impôts version papier ne sont pas en phase, 3000 cas restent à régler.

Francis LUCAS